



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

timbres

Question écrite n° 33650

## Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le nouveau timbre « Marianne ». Les créateurs de ce timbre David Kawena et Olivier Ciappa n'ont pas caché qu'ils s'étaient inspirés de personnalités politiques existantes pour réaliser le nouveau timbre Marianne. Plusieurs personnalités ont été envisagées pour représenter Marianne, personnage hautement symbolique de notre République. Ainsi, d'après le journal « *Le Figaro* » dans un article numérique publié le 15 juillet 2013 et mis à jour le 16 juillet 2013, après avoir envisagé Christiane Taubira ou Roselyne Bachelot c'est finalement le visage d'une militante de l'organisation Femen. Monsieur Ciappa justifie même ce choix en déclarant : « En 1789, Marianne aurait été Femen, [...]. Outre le fait qu'elle était sein nu, la liberté, l'égalité et la fraternité, ce sont les valeurs des Femen », toujours d'après ce même article. Cependant l'intéressée est une personne, de nationalité étrangère, qui a pris de nombreuses positions politiques et entretient des relations conflictuelles avec les différentes religions, alors que les valeurs de notre République sont basées sur le respect des religions, du respect des personnes et des institutions. Il lui demande donc si les symboles censés représenter notre République ne devraient pas être basés sur des modèles politiquement neutres.

## Texte de la réponse

Pour la création de ce timbre dont le visuel est reproduit sur les timbres de la lettre prioritaire, de la lettre verte et de la lettre en ligne, un concours d'artistes a été organisé par La Poste du 11 décembre 2012 au 11 janvier 2013. Les artistes appelés à concourir ont présenté leurs projets à l'appui d'une note d'intention développant leurs partis pris créatifs. Les différents projets présentés ont ensuite fait l'objet d'une consultation auprès de 30 classes de lycéens, représentant les 30 académies. A l'issue de cette consultation, qui s'est terminée le 2 mars 2013 et qui a porté sur l'appréciation des critères artistiques des projets et des notes d'intention produites par les auteurs, 3 projets finalistes ont été soumis à l'appréciation du Président de la République. Depuis le début de la Vème République, la figure qui illustre le timbre d'usage courant soit « la Marianne », est choisie par chaque Président de la République nouvellement élu afin de lui permettre de traduire les valeurs sous lesquelles il place son mandat. Ainsi, le Président de la République a choisi le thème de la jeunesse pour illustrer le nouveau timbre Marianne, ce thème étant l'une des priorités de son quinquennat.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33650

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juillet 2013](#), page 7650

**Réponse publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5868